

## *LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE*



*Cognac, novembre 2024*

*Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis du Moulin de la Mouleyrette,*

*Vous trouverez ci-après le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de notre association qui s'est tenue le vendredi 16 août 2024 à 17 heures, dans la salle de réunion communale.*

*Bien entendu nous restons à l'écoute de vos observations, et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.*

*Encore un grand merci à toutes et à tous, et à bientôt !*

---

### ***Assemblée générale ordinaire du vendredi 16 août 2024 à 17 heures.***

---

*Par les soins du Conseil d'Administration les membres de l'association ont été invités en temps utile à participer à notre assemblée générale de ce vendredi 16 août 2024.*

*La séance est ouverte à 17 heures, par Jean-Louis Desvignes, Président.*

#### ***Pour le bureau sont présents :***

*Mesdames Mireille VIALA, Monique GRAS, et Messieurs Philippe de ROBERTI, Marc CHAZOT, Jean-Louis DESVIGNES.*

***Excusés :*** Annie TERNISIEN, Anne CAILLE, Muriel MENUET, Jean TROUCHAUD, Jean-Marie CAILLE, Yann ROMANET, Jean-Philippe PIERRE

*Nous ont fait, en outre, le plaisir d'assister à cette AGO plusieurs autres membres de l'association qui se reconnaîtront.*

*Au total 14 personnes sont présentes et 23 représentées par les pouvoirs qu'elles ont fait parvenir à l'assemblée par voie postale ou bien par messagerie électronique. Les adhésions sont à ce jour au nombre de 41 (nombre total d'adhésions pour 2024 à confirmer en fin d'année).*

*L'assemblée ainsi constituée peut valablement délibérer.*

*Jean-Louis Desvignes préside l'assemblée. Il remercie les personnes présentes et toutes celles représentées qui, par leurs adhésions et les pouvoirs qu'elles nous adressent, soutiennent notre réalisation et participent à la vie et à l'activité de notre association.*

*Lecture du message reçu de Jean-Marie et Anne Caillé qui nous souhaitent une bonne AGO 2024 (et voir au cours de ce compte rendu les différents points évoqués, remerciements pour la gestion du site, conseil d'administration, géocache)*

*Le président rappelle ensuite l'ordre du jour indiqué sur la convocation et présente le rapport moral et d'activité ainsi que les perspectives.*

#### ***Rapport moral, d'activité et perspectives :***

*La saison 2024 est en cours et nous sommes heureux de vous retrouver à l'occasion de notre AGO.*

*Cette année notre rivière, la Coulègne, qui alimente le moulin, est revenue à un niveau correct pour la saison, et permet le fonctionnement du moulin. Bassin à moitié plein.*

L'arrivée d'eau maintient le niveau mais toujours fuite ... à observer et surveiller  
Discussion avec notamment Danielle DURAND et Mireille VIALA, Philippe de ROBERT, Jean MICHEL.

C'est donc malheureusement l'étanchéité du bassin qui est toujours défectueuse malgré les travaux de l'an dernier qui n'ont eu que très peu de résultat.

Cette question reste en attente et nous devons la revoir dès que possible avec l'entreprise ARTISUD (dès que sa charge de travail le permettra...).

Nous verrons bien, et pouvons toujours le faire visiter sans le faire tourner comme nous l'avons déjà fait.  
Discussion sur le joint du boîtier avec Jean MICHEL, Mireille VIALA, Philippe de ROBERT, Danielle DURAND : faire de la farine ? On en a déjà fait -en 2004- Très long débat... moudre les céréales, les châtaignes...

Nous ne sommes pas restés totalement inactifs, même si tout ce qui était prévu à la suite de notre dernière AGO n'a pas été fait :  
Le joint du boîtier et quelques autres travaux d'entretien restent encore à réaliser (voir ci-dessous intervention du chantier d'insertion).  
Discussion : le joint du boîtier à refaire soit à l'ancienne ou avec un produit moderne ?  
Conclusion : il serait quand même préférable de le refaire à l'ancienne.

La mairie nous a fourni un panneau d'affichage entièrement dédié au moulin, posé au bas du village il est à consulter régulièrement : utilité de ce panneau qui attire l'attention et signale le moulin à tous ceux qui passent devant (QR Code à scanner pour accéder au site du moulin).

Nettoyage des abords et différents travaux d'entretien et peintures : le chantier d'insertion piloté par la mairie s'est terminé il y a quelques jours : très bon travail !  
Notre association a fourni le matériel nécessaire.

Il reste un peu de travail de débroussaillage : entrée du bassin, un peu autour du moulin et surtout ancien sentier d'accès envahi par les ronces : à voir... demander un devis ? MC Elagage ? Accord pour contacter Kevin Morcillo MC Elagage.

Par ailleurs nous réfléchissons toujours à l'organisation autour du moulin d'un « sentier ou balade ou randonnée » sur le ou les thèmes de la flore locale ou du patrimoine.  
La réunion de préparation, avec la guide randonnée pressentie, a eu lieu le 8 juillet pour une première mise en place si possible en septembre à l'occasion des journées du patrimoine.  
Première balade envisagée sur le thème du Pélardon, à La Poujade.

Discussion avec Mireille sur les diverses directions que l'on peut donner à l'avenir du moulin (agricole, touristique etc.) interventions de Marc CHAZOT et de plusieurs autres participants : il en résulte que nous devons rester raisonnables : nettoyer l'extérieur et aussi l'intérieur à traiter, dépoussiérer, mettre propre !  
Faire le nécessaire ou le faire faire : budget de 1 500 à 2 000 euros au maximum = accord sur le principe.  
N'oubliez pas chasser en douceur les chauve-souris...

Manifestez vous si vous êtes intéressés et si vous avez des idées en ce sens.

**RAPPEL** : Depuis février 2022, et grâce à l'intervention de notre trésorier Philippe de Robert, nous avons obtenu de l'administration fiscale que notre association, dans le cadre de la restauration du moulin, soit reconnue éligible au bénéfice des articles 200 et 238bis du CGI (dons effectués à l'association **ouvrant droit aux avantages fiscaux** en faveur du mécénat). Nous pouvons désormais délivrer le reçu fiscal qui vous permet de déclarer le montant de vos versements et dons à l'association et obtenir la réduction d'impôt correspondante.

Modalités de règlement : - Contacts le samedi matin sur le marché de Cognac,  
- Espèces, ou par chèque bancaire à l'ordre de l'association Le Moulin de la Mouleyrette,  
- Par virement bancaire : **IBAN : FR17 2004 1010 0907 6855 3E03 014 BIC : PSSTFRPPMON**  
Vous recevrez en retour votre carte d'adhérent / reçu fiscal.

Le président remercie bien vivement tous ceux qui, tout au long de ces années, ont participé à ce succès en apportant leurs aides financières (commune de Cognac, structures publiques et privées) et surtout tous ceux qui, en adhérant fidèlement chaque année à l'association, ont contribué à sa pérennité et à son dynamisme toujours renouvelé !

*Le marché du samedi matin a repris ; c'est l'occasion de s'y retrouver, pendant quelques semaines, autour de notre stand, pour un petit moment de convivialité et enregistrer vos adhésions comme d'habitude.*

*Les visites du moulin : remerciements à Mireille, Jean-Philippe et Philippe qui ont assuré ces visites, à Philippe de ROBERT pour le groupe en voitures de collection au mois d'avril (une vingtaine).*

*Discussion : si on pouvait refaire les visites du samedi matin ? Ou bien faut-il s'organiser différemment et fixer, pendant la période estivale un jour et une heure fixes de visites chaque semaine ?*

*Cette année pas de balade et de casse-croûte des chasseurs le 14 juillet. Contacter les chasseurs à ce sujet et voir si cette promenade reprendra ou si nous pouvons nous mettre sur les rangs et organiser une balade nous-mêmes ou avec Elora (association Pierre Feuille Cigale – voir ci-dessus).*

*Longue discussion avec Mireille et tous les autres participants sur ce sujet des balades à organiser...*

*Au sujet des visites du moulin : la parole à Mireille VIALA : discussion sur le nombre de visiteurs, les modalités et les tarifs.*

*Les idées évoquées pendant les dernières AGO restent d'actualité : contacter un meunier en exercice, et la fédération des amis des moulins ; notamment au sujet des travaux à effectuer sur le boîtard.*

### **Les rendez-vous traditionnels de l'été :**

*Le samedi matin : adhésions sur le marché de Cognac ;*

*Pas de visites le samedi matin mais prises de RV pour le lendemain dimanche matin ou un autre jour de la semaine ou sur demande et RV à un autre moment (à améliorer voir ci-dessus)*

*La journée du 14 juillet : voir également ci-dessus.*

*Aujourd'hui vendredi 16 août à 17 heures : Assemblée Générale Ordinaire de l'Association.*

*Participation aux journées du patrimoine (à confirmer), les deux après-midi de 15h à 18h.*

*Le détail des diverses manifestations estivales dans notre commune vous sera communiqué en temps utile.*

*Né manquez pas de consulter les panneaux d'affichage, et de nous communiquer vos adresses électroniques, nous pourrons ainsi vous tenir informés plus facilement et rapidement :*

**Adresse de l'association : moulinde lamouleyrette@gmail.com**

*Différents autres rappels :*

*Rendez-vous sur le site internet :*

*adresse <http://moulin-de-la-mouleyrette.e-monsite.com/>*



*Les classeurs des photos de la restauration réalisées par Jacques Bonnefille, ainsi que les vidéos des restaurations du moulin de Castel, à La Rouquette, le moulin de M. VIALA, et de notre restauration, sont disponibles, à la demande, sur clé USB.*

*Les cartes postales : à voir, à faire connaître, et à acheter !*

*Editer des « flyers » pour faire connaître le moulin : OK mais il faudra ensuite assurer les visites.*

*Proposition de Philippe : en début de saison faire un « tour de garde » avec les volontaires qui prendront en charge les visites ( jour de la semaine et horaire à définir).*

*Manifestez-vous si vous êtes intéressé par l'aspect technique du fonctionnement du moulin, et à bientôt sur place !*

### **Remerciements :**

*Le Président renouvelle ses remerciements à tous les intervenants au succès de notre moulin, et notamment à toutes les équipes successives de la municipalité de Cognac.*

*Comme chaque année, et c'est bien normal, tous nos remerciements à :*

*Jean-Marie et Anne CAILLE, Laurence CAILLE et Eric KIENNEMANN pour la maintenance du site Internet et qui ont passé la main à Lisa ALLIER DESVIGNES qui a accepté de s'en charger ici sur place.  
(Allez visiter le site actualisé, voir QR CODE ci-dessus)*

*Et encore à tous ceux qui ont permis au projet de se concrétiser : Conseil Départemental, Région Languedoc Roussillon, Parc National des Cévennes, Fondation RTE, vitrages St Gobain.*

*Bien sur tous les membres de notre association qui marquent, sans défaillance chaque année, par leurs nombreuses adhésions leurs encouragements et leur soutien.*

*Enfin aux membres de notre bureau qui participent tous d'une manière ou d'une autre à cette bonne marche de notre association.*

*Discussion sur les différentes questions évoquées avant de passer au vote (travaux sur le boîtard, monter une équipe qui aurait pris connaissance de la vidéo pour savoir comment il faut faire...)*

*Le rapport moral du Président est soumis aux voix et adopté à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée.*

**Rapport financier :** La parole est à Philippe de Robert, trésorier.

*Résultats et prévisions, les montants commentés par Philippe : voir annexes*

**Rappel :** comme chaque année ce sont les **adhésions et dons** qui permettent d'assurer tous nos engagements : **c'est très important pour nous, merci à tous !**

**Vote sur l'approbation des comptes 2023 au vu de la situation définitive ci-jointe : adopté à l'unanimité.**

*Questions et discussion sur le projet de budget 2024.*

*Eléments plus complets en fin d'année civile : report du vote sur ce projet à la prochaine AGO (2025).*

*Philippe de ROBERT précise que dorénavant toutes les associations devront fournir à l'administration fiscale, chaque année, un document concernant leur activité financière et notamment le nombre d'adhérents.*

*Exercice fixé dorénavant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.*

*Discussion sur l'assurance de l'association : le bureau confirme que toutes les activités de l'association sont assurées en responsabilité civile.*

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Cette année 2024 sont renouvelables élus en 2021 :*

*Philippe DE ROBERT, Yann ROMANET, Jean-Marc DAUBOS, Jean-Philippe PIERRE.*

*Philippe DE ROBERT, trésorier, est réélu à l'unanimité.*

*Jean-Marc DAUBOS a quitté la commune, mais nous laissons sa présence dans le conseil en attente.*

*Idem pour Yann ROMANET et Jean-Philippe PIERRE que nous interrogerons à l'occasion.*

*Mireille VIALA annonce sa démission du poste de secrétaire. L'assemblée reconnaît l'investissement qui a été celui de Mireille au sein du bureau et l'en remercie. Elle reste membre actif de l'association et à sa disposition pour les tâches qui pourront lui être confiées et qu'elle acceptera de prendre en charge.*

*Voici donc la composition actualisée du conseil d'administration pour 2024/2025 :*

*Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2023, renouvelable en 2026*

- *Vice-Président(e) : à pourvoir*
- *Secrétaire : Mireille VIALA, démissionnaire voir ci-dessus = poste à pourvoir dès que possible*
- *Secrétaire adjoint : Anne CAILLE, réélue en 2023, renouvelable en 2026*
- *Trésorier : Philippe DE ROBERT, réélu en 2024, renouvelable en 2027*
- *Trésorier adjoint : Marc CHAZOT, élu en 2022, renouvelable en 2025*

• *Membres du bureau :*

*Annie TERNAISIEU, réélue en 2023, renouvelable en 2026*

*Jean-Marie CAILLE réélu en 2022 renouvelable en 2025*

*Monique GRAS, élue en 2023, renouvelable en 2026*

*Yann ROMANET, en attente (réélu en 2024, renouvelable en 2027)*

*Jean-Marc DAUBOS, en attente*

*Muriel MENUIET, réélue en 2022, renouvelable en 2025*

*Jean-Philippe PIERRE, en attente (réélu en 2024, renouvelable en 2027)*

### **Questions diverses/réponses, remarques et suggestions, projets, perspectives**

*Tarifs : maintien du prix de la visite (2,00 euro et 1,50 euro par groupe de 10 personnes).*

*Cotisation à l'association maintenue à 10 euros (discussion habituelle à ce sujet et notamment concernant le reçu fiscal à délivrer).*

*Chantier d'insertion nous sommes toujours preneurs. Il y aura toujours à faire sur les abords, mais aussi à l'intérieur. Nous renouvelons notre demande pour 2025. L'association prend en charge la fourniture des produits consommables (peintures, petit outillage...)*

*Autres questions diverses :*

*Concernant la diffusion de nos comptes rendus AGO et autres informations, nos adhérents (et nos futurs adhérents) qui disposent d'une adresse électronique peuvent nous la faire connaître :*

*ATTENTION désormais : Nouvelle adresse de l'association : moulinedelamouleyrette@gmail.com*

Vous pourrez ainsi recevoir nos communications plus rapidement. Bien entendu pour les autres une distribution « papier » sera toujours possible sur le secteur de Cognac ou le cas échéant par la Poste.

La cache déposée par des adhérents, amateurs de géocaching, sous le pseudonyme de Jean Meunier, est toujours en place sous la définition et l'adresse Internet : [https://www.geocaching.com/geocache/GC5AGVX\\_moulin-de-la-mouleyrette](https://www.geocaching.com/geocache/GC5AGVX_moulin-de-la-mouleyrette)

**Concernant les visites :** elles sont proposées sur rendez-vous. Contacts :

- Mairie de Cognac (heures ouvrables) : 04 66 85 27 88
- Café de Cognac : 04 66 85 28 84
- Mireille Viala : 09 67 06 38 58
- Jean-Louis Desvignes : 06 84 66 45 72
- Philippe DE ROBERT : 06 13 61 10 72
- Jean-Philippe PIERRE : 06 30 09 44 14.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le président remercie à nouveau tous les participants et ceux qui soutiennent l'association. La séance est levée à 18h52.

---

Association loi 1901, n° W303001042 (ex 1256), 21-10-1991, sous-préfecture d' Alès (Gard).

Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, cidex 2150, 30460 COLOGNAC.

[moulindelamouleyrette@gmail.com](mailto:moulindelamouleyrette@gmail.com)

<http://moulin-de-la-mouleyrette.e-monsite.com/>

---

## ANNEXES

### 2023 (définitif) :

Charges :		Produits :	
1) Assurances :	280,00 euros	1) Adhésions :	1 480, 00 euros
2) Frais bancaires (LBP) :	78,96 euros	2) Visites	30, 00 euros
		cartes postales :	14, 00 euros
3) Loyer (commune) :	néant	3) Subventions :	néant
4) Travaux :	2 410, 10 euros	4) Produits bancaires :	370, 19 euros
5) Achats cartes postales		5) Dons :	
6) Frais (timbres, copies)		6) Manifestations :	
7) Divers :emonsite internet:	42, 00 euros	7) Divers :	
Total charges :	2 811, 06 euros	Total produits :	1 894, 19 euros

Résultat : - 916, 87 euros

Le nombre d'adhésions 2023 est de 66. Travaux : Curage, nettoyage et étanchéité du bassin juin 2023

Produits bancaires : intérêts acquis sur le livret A

---

### 2024 (prévisionnel au 16/08/2024) :

*Charges :*

1) Assurances : 231, 00 euros  
2) Frais bancaires (LBP) : 78, 96 euros  
3) Loyer (commune) : néant  
4) Travaux \*\*  
5) Achats matériels \* : 203, 70 euros  
6) Frais (timbres, copies) :  
7) Divers :

Total charges : 2 963, 66 euros

*Produits :*

1) Adhésions : Prévission 1 500, 00 euros  
2) Visites / ventes : 50, 00 euros  
3) Subventions :  
4) Produits bancaires : 350, 00 euros  
5) Dons :  
6) Manifestations :  
7) Divers :

Total produits : 1 900, 00 euros

\*Achat matériel peinture pour chantier insertion août 2024

\*\*Travaux envisagés lors de l'AGO 2024 ci-dessus 2 000 euros  
(et intervention Elora guide randonnée pour 450 euros)

-Avoirs sur nos comptes au 16 août 2024 :

o 5 141, 38 euros sur le compte courant

o 13 062, 35 euros sur le livret A.

**Association « LE MOULIN DE LA MOULLEYPRETTE »**



**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Août 2024**

-Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2023, renouvelable en 2026

La Gurailler, cedex 2150, 30460 COLOGNAC

-Secrétaire : Mireille VIALA : démissionnaire (poste à pourvoir)

-Secrétaire adjointe : Anne CAILLE, réélue en 2023, renouvelable en 2026

210, Rue Jean de Bologne, 59500 DOUAI

-Trésorier : Philippe DE ROBERTI, réélu en 2024 renouvelable en 2027

Lascours, 30460 COLOGNAC

-Trésorier adjoint : Marc CHAZOT, élu en 2022 renouvelable en 2025

La Gurailler, cedex 2150, 30460 COLOGNAC

-Membres du bureau :

Annie TERNSIEN, réélue en 2023, renouvelable en 2026

Jean-Marie CAILLE réélu en 2022 renouvelable en 2025  
Monique GRAS, élue en 2023, renouvelable en 2026  
Yann ROMANET, réélu en 2024, renouvelable en 2027 (attente confirmation)  
Muriel MENUIET, élue en 2022, renouvelable en 2025  
Jean-Philippe PIERRE, réélu en 2024, renouvelable en 2027 (attente confirmation).

---

Association loi 1901, n° W303001042 (ex 1256), 21-10-1991, sous-préfecture d' Alès (Gard).

Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, cidex 2150, 30460 COLOGNAC.

**[moulinde lamouleyrette@gmail.com](mailto:moulinde lamouleyrette@gmail.com)**

<http://moulin-de-la-mouleyrette.e-monsite.com/>

---